

DÉLIBÉRATION N° 3

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Vu le décret n°2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son article 13 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte le budget initial au titre de l'exercice 2019 comprenant une augmentation de 3 % des redevances d'occupation.

Fait à Montreuil, le 17 décembre 2018

Le président,



Rodolphe GINTZ

PRÉSENTATION DU BI 2019

Le budget initial 2019 (BI), soumis au conseil d'administration (CA) du 17 décembre 2018 s'élève, en **recettes** à **12 547 515 €** et, en dépenses à **13 718 309 € en autorisations d'engagements** (AE) et à **15 038 197 € en crédits de paiements** (CP). Il détermine pour chaque enveloppe de dépenses le volume d'AE/CP nécessaires et prévoit les recettes pour l'exercice à venir.

Au titre des dépenses, les trois destinations sont pour rappel les suivantes :

- Destination 1 : gestion locative et habitabilité des logements
- Destination 2 : gestion et entretien du patrimoine immobilier
- Destination 3 : fonctions support

Le détail des crédits budgétaires est présenté en annexes I et II.

Après le vote du conseil d'administration, ce budget 2019 sera intégré dans le système d'information (SI) financier Y2 à compter du 1^{er} janvier 2019.

I. Prévisions des dépenses en AE et en CP et des recettes

Au titre des dépenses, les crédits prévisionnels proposés au BI 2019 ont été établis au plus près des dépenses effectivement réalisables, d'une part en s'appuyant sur la consommation des exercices précédents, d'autre part au vu des besoins programmés sur l'exercice 2019 et des opérations restant à réaliser, en particulier celles liées à la programmation immobilière.

Ainsi, l'enveloppe d'AE prévue doit permettre de couvrir au plus près l'estimation des engagements fermes que l'établissement compte passer dans l'année 2019. L'enveloppe de CP a été évaluée compte tenu du rythme des engagements juridiques ; la prévision de CP comprend les prévisions de décaissements sur les engagements nouveaux et sur les engagements antérieurs (les restes à payer).

Au titre des recettes, les prévisions d'encaissement ont été évaluées pour chaque nature de recettes à savoir les ressources propres et les autres financements de l'État.

Au vu des besoins, ces prévisions, tant en dépenses qu'en recettes, seront réajustées au cours de l'exercice 2019 lors d'un budget rectificatif. Le deuxième conseil d'administration de l'année 2019 délibérera sur une appréciation plus fine des soldes budgétaires, à partir du compte financier 2018.

L'ensemble de ces prévisions des dépenses et des recettes est détaillé en annexes I et II.

II. Évolution des principaux agrégats entre 2018 et 2019

A. Les autorisations budgétaires

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits au BI par enveloppe de crédits limitatifs et, en recettes, les montants prévus sur l'exercice 2019.

➤ Les prévisions de dépenses

Le BI 2019 enregistre une baisse de 11,1 % des autorisations d'engagement et de 21,8 % des crédits de paiement par rapport au BR 2018. Ces écarts entre le BI 2019 et le BR 2018 sont ventilés ainsi :

- **Les dépenses de fonctionnement** : elles sont en baisse, en AE et CP, respectivement de 17,9 % et 13,4 %, plus précisément sur les destinations 2 « gestion et entretien du patrimoine immobilier » et 3 « fonctions support » avec une décélération des restes à payer de programmation immobilière et des dépenses informatiques.

Les dépenses de fonctionnement totalisent un montant de **9 980 863 € en AE et 10 633 189 € en CP**, soit respectivement 72,8 % et 70,7 % du total des dépenses en AE et CP. Elles sont affectées essentiellement sur la destination 1 au titre des dépenses locatives et des fluides et sur la destination 2 au titre des opérations immobilières et des impôts et taxes. Une part non négligeable, est consacrée aux prévisions de décaissements sur les engagements antérieurs (voir point SD 2.2).

- **Les dépenses d'investissement** : si en AE, la part consacrée à ces dépenses augmente de 15,3 %, elle diminue de 37,1 % en CP. Le poids des CP reste néanmoins élevé, il comprend des CP relatifs aux opérations de PI 2019 et surtout les décaissements d'engagements antérieurs à 2019 dont l'exécution se poursuit (voir point SD 2.2).

Les dépenses d'investissement totalisent un montant de **3 622 446 € en AE et 4 290 008 € en CP**, soit respectivement 26,4 % et 28,5 % du total des dépenses en AE et CP et ne concernent que la destination 2. Pour 2019, aucune dépense informatique n'est prévue sur cette enveloppe.

- **Les dépenses de personnel (AE=CP)** : cette enveloppe est ramenée de 130 000 € aux BI/BR 2018 à **115 000 €** au BI 2019, au vu de la consommation de l'exercice 2018. Ces dépenses concernent uniquement la destination 1.

Les dépenses de personnel représentent moins de 1 % des dépenses totales.

Au regard de ces mouvements, le total des dépenses inscrites au BI 2019 est de **13 718 309 € en AE et de 15 038 197 € en CP** est ventilé ainsi par nature :

Enveloppe (en €)	BR 2018		BI 2019		Variation BI/BR	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	130 000	130 000	115 000	115 000	-11,5%	-11,5%
Fonctionnement	12 158 854	12 277 307	9 980 863	10 633 189	-17,9%	-13,4%
Investissement	3 141 442	6 815 861	3 622 446	4 290 008	15,3%	-37,1%
Total des dépenses	15 430 296	19 223 168	13 718 309	15 038 197	-11,1%	-21,8%

➤ **Les prévisions de recettes** s'élèvent à **12 547 515 €** (cf infra) contre 12 377 515 € au BI 2018 et 13 311 794 € au BR 18 (incluant le versement du CAS de 934 279 €).

Au vu de ces prévisions de recettes et de dépenses, le BI affiche **un solde budgétaire déficitaire** qui s'établit à **2 490 682 €**, moindre par rapport au BR 2018 du fait d'un ralentissement des CP.

En €	BR 2018	BI 2019	Variation BI/BR (en valeurs)	Variation BI/BR
Total des recettes (1)	13 311 794	12 547 515	-764 279	-5,7%
Total des dépenses (en CP) (2)	19 223 168	15 038 197	-4 184 971	-21,8%
Solde budgétaire (1)-(2)	-5 911 374	-2 490 682		

B. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial issu de ce BI 2019 affiche **un bénéfice prévisionnel de 441 786 €**, après un déficit prévisionnel au BR 2018 de 1 094 940 €.

Ce résultat de fonctionnement résulte des seuls charges et produits prévisionnels, qui après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, atteignent respectivement 14 154 611 € et 14 596 397 €.

C. Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement, qui désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité, augmente sensiblement pour atteindre **1 744 326 €** contre 82 208 € au BR 2018. Elle découle du résultat prévisionnel inscrit ci-dessus.

Positive, elle contribue ainsi à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

D. Fonds de roulement et trésorerie

À ce stade, le montant inscrit en emplois (investissement) est prévu à hauteur de 4 340 008 € contre 1 949 326 € côté ressources, dont la CAF, ce qui génère une **diminution du fonds de roulement**. Cette diminution est estimée à **2 390 682 €**.

Le **fonds de roulement** est ainsi ramené à un montant prévisionnel de **5 680 994 €** à l'issue du BI.

Quant à la trésorerie, arrêtée au 31 décembre 2017 à 13 342 497 €, elle a été estimée dans le BR 2018 à 7 451 123 €. Le présent BI 2019 prévoit, sur cette base, que la trésorerie atteindra **5 060 441 €** au 31 décembre 2019.

Au vu des prévisions inscrites dans le dernier compte rendu de gestion (CRG) du 31 août 2018, le niveau de trésorerie au 31 décembre 2018 s'élèverait à 9 694 124 €. Pour le BI 2019, les tableaux se basent sur la trésorerie établie lors du BR 2018, conformément aux modalités d'établissement du budget de l'EPA.

Trésorerie : exécuté 2017	Trésorerie : BR 2018	Trésorerie CRG	Trésorerie BI 2019
13 342 497 €	7 451 123 €	9 694 124 €	5 060 441 €

La situation financière de l'établissement reste satisfaisante au vu des niveaux de trésorerie et de fonds de roulement ; les montants prévisionnels présentés ici seront affinés lors du BR 2019, dès connaissance des montants définitifs arrêtés au 31 décembre 2018.

En définitive, l'élaboration du budget initial 2019 répond à deux exigences, guidées par les principes de sincérité et de soutenabilité budgétaire, en tenant compte des préconisations du contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM).

D'une part, le budget initial présente une évaluation plus fine des besoins et dépenses de fonctionnement courant de l'établissement. D'autre part, il conforte les enveloppes nécessaires aux travaux immobiliers et inscrit une décélération des budgets de développement informatique.

L'EPA Masse présente ainsi une programmation budgétaire qui lui permet d'honorer ses engagements et de prévoir leurs conséquences budgétaires.

ANNEXE I – Détail des dépenses par destinations

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Evolution des crédits exécutés en 2017 et ouverts au BR 2018 et BI 2019 (en €) sur la destination 1 :

Exécuté 2017 (en CP)	BR 2018		BI 2019		Variation BI/BR	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
4 470 344	5 957 000	5 699 500	5 421 000	5 193 500	-9,0%	-8,9%

Sous destination 1.1. Versements aux bailleurs

Exécuté 2017	BR 2018		BI 2019	
CP	AE	CP	AE	CP
1 234 714	1 950 000	1 812 500	1 770 000	1 642 500

A) Loyers et provisions

Ce poste de dépense concerne les loyers et les provisions pour charges relevant de l'intermédiation. Ils sont versés par l'établissement aux bailleurs. Ces dépenses sont en diminution de 250 000 € par rapport au BR 2018 et ce, compte-tenu de la consommation des exercices antérieurs.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 950\,000\text{ € (loyers)}$

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 350\,000\text{ € (provisions pour charges)}$

B) Régularisation des charges

Ces dépenses correspondent à la différence annuelle entre les provisions pour charges versées par l'établissement aux bailleurs et les charges effectivement payées par ces derniers.

A contrario de la campagne de régularisation des charges 2017 domaniales, celle du parc locatif a été réalisée au cours de l'exercice 2018.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 70\,000\text{ €}$

C) Réserve de logements

Au titre des AE, il est proposé d'inscrire un montant de 300 000 € relatif à la réserve sur le site du Marin (Martinique). Cette opération, décalée depuis 2016, sera effectivement lancée auprès de la SIMAR au cours de l'exercice 2019. Elle sera payée sur l'exercice 2019 à hauteur de 50 % puis 25 % sur les exercices 2020 et 2021.

Par ailleurs, un montant de 100 000 € en AE=CP est prévu en vue d'éventuelles réservations de logements auprès de bailleurs.

Détail des opérations retenues :

Résidence	AE 2019	CP 2019
Le Marin (La Martinique)	300 000	150 000
Les Lilas (Île-de-France) 4è et dernière tranche	0	22 500
Réservation « en prévision »	100 000	100 000
TOTAL (en €)	400 000	272 500

→ *Fonctionnement* : $AE = 400\,000\text{ €} / CP = 272\,500\text{ €}$

Sous destination 1.2. Versements aux locataires

Exécuté 2017	BR 2018	BI 2019
CP	AE/CP	AE/CP
661 651	580 000	580 000

A) Régularisation des charges locatives

Le montant des crédits dévolus à la régularisation annuelle des charges du parc domanial est déterminé par la différence annuelle entre les provisions pour charges perçues par l'établissement et les charges effectivement payées par les locataires.

Il est précisé que les paiements liés aux régularisations des charges locatives 2017 auront lieu au début de l'exercice 2019. En effet, elles n'ont pas été effectuées au cours de l'été 2018 comme prévu initialement en raison du paramétrage du nouveau logiciel ULIS et du retard des fournisseurs.

Les régularisations afférentes aux charges de 2018 devraient intervenir quant à elles au cours de l'année 2020.

Pour 2019, il est proposé d'inscrire le même montant qu'en 2018, soit :

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 500\,000\text{ €}$

B) Part État

Certaines dépenses d'entretien et de fonctionnement des immeubles sont communes à la DGDDI et à la Masse. Soit ces dépenses sont avancées dans un premier temps par la Masse et refacturées dans un second temps à l'État, soit ces dépenses sont avancées dans un premier temps par l'État et refacturées dans un second temps à la Masse.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 80\,000\text{ €}$

Sous destination 1.3. Fluides et énergies

Exécuté 2017	BR 2018	BI 2019
CP	AE/CP	AE/CP
1 440 216	2 000 000	1 700 000

Cette sous-destination, constituée des consommations d'eau, de gaz, d'électricité et de fioul représente un poste de dépenses structurelles pour l'établissement. Une part non négligeable de ces dépenses est récupérée sur l'exercice suivant dans le cadre de la régularisation des charges locatives.

Au vu des consommations effectives des exercices 2016 et 2017 et de la projection 2018 en année pleine, il est proposé d'ouvrir au BI 2019 un montant de 1 700 000 € contre 2 000 000 € inscrit au BR 2018.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 1\,700\,000\text{ €}$

Sous destination 1.4. Équipements divers au sein des logements

Exécuté 2017	BR 2018	BI 2019
CP	AE/CP	AE/CP
36 592	82 000	50 000

Ce poste englobe les dépenses d'équipements de faible valeur et d'ameublement des logements collectifs, tant en *primo* équipement qu'en remplacement d'équipements existants.

Au vu des consommations antérieures, il est proposé de ramener l'enveloppe budgétaire dévolue à cette sous-destination de 82 000 € à 50 000 €.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 50\,000\text{ €}$

Sous destination 1.5. Gardiennage et sécurité

<i>En euros</i>	Exécuté 2017	BR 2018	BI 2019
Nature	CP	AE/CP	AE/CP
Fonctionnement	4 034	5 000	6 000
Personnel	100 059	125 000	110 000

Les dépenses relatives à cette sous-destination sont retracées à la fois dans l'enveloppe « personnel », pour assurer le paiement des salaires et cotisations patronales des 3 gardiens de l'établissement [Cités du Havre (1), de l'Haÿ-les-roses (1) et de Limeil-Brévannes (1)] et à la fois sur l'enveloppe de fonctionnement, pour garantir la continuité du gardiennage pendant les périodes de vacances des agents, en ayant recours à du personnel intérimaire.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 6\,000\text{ €}$

Pour 2019 l'enveloppe *personnel* connaît une légère baisse des crédits allouées à la sous-destination 1.5. Cette diminution s'explique par les exécutions budgétaires qui se révèlent moindres que prévues.

→ *Personnel* : $AE = CP = 110\,000\text{ €}$

Sous destination 1.6. Nettoyage et entretien des parties communes

<i>En euros</i>	Exécuté 2017	BR 2018		BI 2019	
Nature	AE/CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	960 026	1 210 000	1 090 000	1 200 000	1 100 000
Personnel	3 725	5 000	5 000	5 000	5 000

Les contrats relatifs aux prestations de nettoyage des parties communes et d'entretien des espaces verts nécessaires sur l'ensemble du parc domanial sont financés sur ce poste de dépenses et occasionnent un impact financier conséquent substantiel bien que neutralisé en partie sur l'exercice de l'année suivante, par la régularisation des charges locatives.

Les montants sont d'une part en AE pour couvrir les engagements fermes souscrits dans l'année 2019, qu'ils soient annuels ou pluriannuels, d'autre part en CP pour couvrir l'exécution des dépenses afférentes aux contrats d'entretien ou prestations ponctuelles.

→ *Fonctionnement* : $AE = 1\,200\,000\,€$ / $CP = 1\,100\,000\,€$

Néanmoins, ces prestations ne sont pas systématiquement externalisées. Elles peuvent également être réalisées par des agents rémunérés par l'établissement. Des crédits sont donc ouverts pour la prise en charge du salaire d'un agent d'entretien en fonction dans la cité de Modane.

→ *Personnel* : $AE = CP = 5\,000\,€$

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Evolution des crédits exécutés en 2017 et ouverts au BR 2018 et BI 2019 (en €) sur la destination 2 :

Exécuté 2017 (en CP)	BR 2018		BI 2019		Variation BI/BR	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
7 602 650	8 972 916	12 539 208	8 035 309	9 451 617	-10,4%	-24,6%

Sous destination 2.2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Des crédits sont ouverts sur les enveloppes de fonctionnement et d'investissement, pour permettre la poursuite des opérations en cours et la mise en place de nouvelles opérations.

Les dépenses de PI recouvrent, en fonctionnement, les études préalables liées à la réalisation des travaux, les rémunérations variables des mandataires, la publicité des travaux à réaliser, les déménagements temporaires éventuels et, en investissement, les travaux proprement dits.

SD 2.2 par nature (en €)	Exécuté 2017	BR 2018		BI 2019		Variation BI/BR	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	524 749	2 900 894	2 822 767	1 308 263	1 997 009	-54,9%	-29,3%
Investissement	4 484 633	2 884 442	6 478 861	3 422 446	4 090 008	18,7%	-36,9%
Total par nature	5 009 382	5 785 336	9 301 628	4 730 709	6 087 017	-18,2%	-34,6%

Ventilation des opérations de programmation immobilière :

SD 2.2 par nature et opération (en €)	AE 2019		CP 2019		2020 et 2021 (en CP)	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
PI 2019 (AE : 3 532 005 €) (CP : 1 823 383 €) (1)	573 805	2 958 200	344 283	1 479 100		
Rénov appartement au titre de la PI 2019 (2)	481 732	0	385 386	0		
<i>s/total PI 2019</i> <i>(3)=(1)+(2)</i>	<i>1 055 537</i>	<i>2 958 200</i>	<i>729 669</i>	<i>1 479 100</i>		
<i>Soit : PI 2019 globale (Inv + Fct)</i>	<i>4 013 737</i>		<i>2 208 769</i>			
PI < 2019 (4)	202 726	364 246	1 217 340	2 510 908		
Réserves (5)	50 000	100 000	50 000	100 000		
<i>Total PI SD 2.2</i> <i>(6)=(3)+(4)+(5)</i>	<i>1 308 263</i>	<i>3 422 446</i>	<i>1 997 009</i>	<i>4 090 008</i>	<i>353 200</i>	<i>1 451 767</i>
Soit : total PI SD 2.2 (Inv +Fct)	4 730 709		6 087 017			

Cette sous-destination regroupe :

➤ **les travaux soumis au vote du Conseil d'administration dans le cadre de la PI 2019** qui sont concentrés principalement autour :

- D'opérations majeures, d'un montant supérieur à 100 000 € :

1. la rénovation des cuisines et salles de bain de la façade du bâtiment I à la Joliette (ST Marseille) ;
2. la réfection du toit terrasse des deux bâtiments à Chalons-en-Champagne (ST Metz) ;
3. l'isolation des façades à Saint-Malo (ST Nantes) ;
4. l'étanchéité de la toiture terrasse et étanchéité des casquettes à Anglet (Bayonne) ;
5. l'isolation des façades aux Rousses (ST Dijon) ;
6. le remplacement de deux ascenseurs devenus vétustes au Havre (ST Rouen) ;
7. les huisseries, installation interphonie et isolation des canalisations à Modane (ST Lyon).

- D'opérations d'un montant de travaux inférieur ou égal à 100 000 € afin de répondre à des besoins plus diversifiés.

Au titre de la PI 2019, les montants attribués sur 2019 sont de :

→ *Fonctionnement* : $AE = 573\,805\,€ / CP = 344\,283\,€$

→ *Investissement* : $AE = 2\,958\,200\,€ / CP = 1\,479\,100\,€$

➤ **les demandes de rénovation de logements** qui sont financées sur cette sous-destination depuis le budget initial 2018.

→ *Fonctionnement* : $AE = 481\,732\,€ / CP = 385\,386\,€$

Soit, au titre de la PI 2019 : $AE = 4\,013\,737\,€ \quad CP = 2\,208\,769\,€$

Pour mémoire, la PI 2018 s'élevait à : $AE = 3\,810\,736\,€ \quad CP = 3196\,228\,€$

➤ **les travaux des PI votés avant 2019 dont la réalisation n'est pas achevée.**

Il est proposé un montant de 566 972 € en AE et de 3 728 248 € en CP afin de permettre d'une part, d'engager des opérations déjà votées mais qui n'ont pu pas être engagées, d'autre part de prévoir le décaissement des restes à payer sur des opérations déjà engagées notamment au titre des PI 2018 et 2017 et des rénovations d'appartement engagées en 2018 et non soldées.

Est également prévu dans les CP, un montant de 200 000 € destiné au versement annuel de la rémunération fixe pour les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage.

Au titre des opérations liées aux PI antérieures à 2019, il est prévu :

→ *Fonctionnement* : $AE = 202\,726\,€ / CP = 1\,217\,340\,€$

→ *Investissement* : $AE = 364\,246\,€ / CP = 2\,510\,908\,€$

➤ la nature même des travaux impose de constituer des **réserves budgétaires**. Elles ont pour objectif de prévenir les blocages budgétaires qui pourraient survenir en cas d'insuffisance de crédits et de mener ainsi à terme les opérations entreprises. Le montant proposé au titre des réserves budgétaires pour l'année 2019 est évaluée à 150 000 €, identique à 2018, et ventilé pour 1/3 au titre du fonctionnement et 2/3 au titre de l'investissement.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 50\,000\,€$

→ *Investissement* : $AE = CP = 100\,000\,€$

Sous destination 2.3. Travaux d'entretien courant, hors PI

	Exécuté 2017	BR 2018		BI 2019	
Nature	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	668 004	752 580	802 580	824 600	884 600
Investissement	0	150 000	150 000	200 000	200 000

➤ Les bâtiments du parc domanial de l'établissement font l'objet de menus travaux dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments. Cet entretien est assuré par les services territoriaux et consomme des crédits de fonctionnement. En 2019, le forfait antérieurement de 260 € a été porté à 300 € par logement pour l'ensemble du parc domanial (2 082 logements).

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 624\,600\,€$

➤ Deux autres réserves budgétaires en fonctionnement et en investissement sont constituées pour répondre aux financements des travaux urgents à mener dans l'année dont la survenance inopinée exclut une programmation dans le cadre de la programmation immobilière.

Au vu des besoins exprimés par les services territoriaux au cours de l'exercice 2018, il est proposé d'inscrire un montant de 400 000 € d'AE et 460 000 € de CP contre 300 000 € (AE/CP) en 2018. Ces crédits de réserve 2019 sont répartis ainsi :

→ *Fonctionnement* : $AE=200\,000\,€ / CP = 260\,000\,€$ pour couvrir les restes à payer

→ *Investissement* : $AE = CP = 200\,000\,€$

Sous destination 2.5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Exécuté 2017	BR 2018	BI 2019
CP	AE/CP	AE/CP
1 925 264	2 285 000	2 280 000

Cette sous-destination constitue un poste de dépense structurel de l'établissement, puisqu'en 2017 comme en 2016 elle représentait environ 18 % des CP décaissés.

La fiscalité supportée par l'établissement comprend essentiellement les taxes foncières, dont la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les taxes d'habitation des chambres meublées, mais également, pour une part plus résiduelle les taxes d'habitation des logements vacants (THLV) perçues sur un certain nombre de territoires.

Il est proposé de reconduire le montant inscrit au BR 2018.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 2\,200\,000\,€$

Les prévisions de paiement des cotisations d'assurances versées à Axa sont quant à elles revues à la baisse (-5,9%) compte tenu de la consommation effective sur l'exercice 2018.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 80\,000\,€$

DESTINATION 3. Fonctions support

Evolution des crédits ouverts au en exécuté 2017, au BR 2018 et au BI 2019 (en €) sur la destination 3 :

Exécuté 2017 (en CP)	BR 2018		BI 2019		Variation BI/BR	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
851 026	500 380	984 460	262 000	393 080	-47,6%	-60,1%

Sous destination 3.1. Fournitures et équipements administratifs

Exécuté 2017	BR 2018	BI 2019
CP	AE/CP	AE/CP
7 179	31 500	20 000

Ces crédits de fonctionnement supportent d'éventuelles dépenses de fournitures administratives (10 000 €) et de communication (10 000 € contre 25 000 € en 2018). Ils sont ainsi ramenés à 20 000 € contre 31 500 € au BR 2018.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 20\,000\,€$

Sous destination 3.2. Frais de mission et de réception

Exécuté 2017	BR 2018	BI 2019
CP	AE/CP	AE /CP
1 238	20 000	15 000

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont notamment retracés dans cette sous-destination. Les frais liés à l'organisation de certaines formations à destination des élus sont également repris dans cette catégorie.

Il est proposé d'inscrire 15 000 € sur ce poste de dépense contre 20 000 € en 2018.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 15\,000\,€$

Sous destination 3.3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Exécuté 2017	BR 2018		BI 2019	
CP	AE	CP	AE	CP
30 463	56 880	118 960	41 000	66 080

Pour 2019, les crédits inscrits dans cette sous-destination regroupent :

- 1) les dépenses liées aux frais de missions et actions de formation professionnelle (rémunération des intervenants, frais de déplacement, organisation de séminaire) pour un montant en AE/CP de 20 000 €, en baisse de 10 000 €.

- 2) les dépenses liées au marché de certification des comptes engagé en 2017, il convient de prévoir à ce titre :
 - a) 25 080 € en CP au titre de la mission de commissariat aux comptes réalisée par le prestataire Mazars pour la période 2018/2023 ; pour rappel, l'opération a déjà été engagée en AE en 2018.
 - b) 5 000 € en AE/CP pour la partie à bon de commande du marché Mazars.
- 3) Des dépenses plus diverses :
 - a) 6 000 € en AE/CP au titre d'une formation en pathologie du bâtiment ;
 - b) 10 000 € en AE/CP pour des services de conseils juridiques.

→ *Fonctionnement* : AE = 41 000 € / CP = 66 080 €

Tableau récapitulatif :

	AE 2019	CP 2019
Frais de mission /déplacements	20 000	20 000
Mazars (Assistance à la certification des comptes)	5 000	30 080
Concept & Management (pathologie du bâtiment)	6 000	6 000
Cabinet Bignon-Lebray (service conseil juridique)	10 000	10 000
TOTAL (en €)	41 000	66 080

Sous destination 3.4. Informatique

<i>En euros</i>	Exécuté 2017	BR 2018		BI 2019	
Nature	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	394 815	235 000	577 000	156 000	262 000
Investissement	386 355	107 000	187 000	0	0

Les crédits dévolus à l'informatique recouvrent plusieurs composantes :

- la maintenance des applications déjà utilisées par les services ;
- les coûts complémentaires de développement des nouveaux progiciels.

Les prévisions de dépenses sont réparties ainsi :

- 1) Pour CEGID : 15 000 € d'AE/CP afin d'assurer la maintenance d'Y2.
- 2) SOPRA-STERIA :
 - a) 60 000 € de CP pour des améliorations engagées en 2018.
 - b) 85 000 € de d'AE/CP pour la tierce maintenance applicative (TMA).
 - c) 15 000 € de CP pour la maintenance ORACLE.
 - d) 19 000 € de CP pour la maintenance du socle de base.
 - e) 12 000 € de CP pour la maintenance spécifique.
- 3) Pour GFI : 6 000 € d'AE/CP pour la maintenance d'Immonet et Sirepa afin d'accéder aux données budgétaires et comptables des exercices antérieurs à 2018.
- 4) CGI : 50 000 € d'AE/CP pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des logiciels Y2 et ULIS.

Il convient de noter que pour la TMA, ce mode de facturation dit *en régie* permet à l'établissement de s'acquitter uniquement des prestations réellement effectuées, sans

engagement sur la totalité de l'enveloppe proposée. Par conséquent, les 85 000 € d'AE/CP constituent un plafond prévisionnel.

Répartition détaillée des dépenses liées à l'informatique – BI 2019 (en €)			
		AE 2019	CP 2019
CEGID (Y2)	Fonctionnement	15 000	15 000
	Investissement	0	0
	TOTAL	15 000	15 000
SOPRA-STERIA (ULIS)	Fonctionnement	85 000	191 000
	Investissement	0	0
	TOTAL	85 000	191 000
GFI (immonet et Sirepa)	Fonctionnement	6 000	6 000
	Investissement	0	0
	TOTAL	6 000	6 000
CGI (AMOA)	Fonctionnement	50 000	50 000
	Investissement	0	0
	TOTAL	50 000	50 000
TOTAL GENERAL	Fonctionnement	156 000	262 000
	Investissement	0	0
	TOTAL	156 000	262 000

→ *Fonctionnement* : AE = 156 000 €/ CP = 262 000 €

Sous destination 3.5. Impayés, contentieux et pénalités

Sont essentiellement payés dans cette sous-destination les frais de recouvrement d'huissier et dans une moindre mesure les pénalités de retard (intérêts moratoires).

Il est prévu un montant de 30 000 € pour le BI 2019 contre 50 000 € au BR 2018.

Exécuté 2017	BR 2018	BI 2019
CP	AE/CP	AE/CP
30 975	50 000	30 000

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 30 000 €

Rappel des DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Sous destination 1.1. Versements aux bailleurs

Sous destination 1.2. Versements aux locataires

Sous destination 1.3. Fluides et énergies

Sous destination 1.4. Équipements divers au sein des logements

Sous destination 1.5. Gardiennage et sécurité

Sous destination 1.6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Sous destination 2.2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière

Sous destination 2.3. Travaux d'entretien courant, hors PI

Sous destination 2.5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

Sous destination 3.1. Fournitures et équipements administratifs

Sous destination 3.2. Frais de mission et de réception

Sous destination 3.3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Sous destination 3.4. Informatique

Sous destination 3.5. Impayés, contentieux et pénalités

ANNEXE II – Recettes par origine

Les recettes de l'établissement sont globalisées par nature, dans la mesure où l'EPA ne perçoit pas de recettes fléchées, c'est-à-dire affectées dès leur adoption budgétaire à une catégorie de dépenses.

Les recettes de l'établissement sont catégorisées en « recettes propres » et en « autres financements de l'État ». Elles représentent un total prévu de **12 547 515 €** pour l'exercice 2019 contre 12 377 515 € au BI 2018.

S'agissant des versements perçus au titre du Compte d'affectation spéciale (CAS), il est un peu tôt pour connaître les montants liés aux retours de cession. Ils seront inscrits sur le budget rectificatif 2019.

Les recettes 2019 présentées ci-après demeurent quasi stables par rapport à l'exercice 2018.

I. Recettes propres : 11 867 515 €

BI 2018	BR 2018	BI 2019	Variation BI/BR
11 677 515	11 677 515	11 867 515	1,6%

A) Loyers (8 540 000 €)

La prévision du montant des redevances d'occupation pour l'année 2019 devrait atteindre, sur une hypothèse de douze mois d'encaissements, 8,54 M€. Elle tient compte d'une augmentation des loyers au 1^{er} janvier 2019 de 3 % de la redevance et est répartie comme suit :

- 7 800 000 € au titre des loyers domaniaux ;
- 740 000 € au titre des loyers locatifs.

B) Provisions pour charges

Le montant prévisionnel des provisions pour charges à percevoir est proposé à hauteur de 2 800 000 €.

C) Produits annexes (442 515 €)

L'établissement perçoit diverses recettes, accès aux antennes TV essentiellement, versées par les locataires de ses logements. Cette recette stable d'une année sur l'autre est fixée à 20 000 € pour l'exercice 2019, identique à 2018.

Le loyer du terrain de la rue de Thionville rapportera 22 515 € à l'établissement. Ce terrain a été loué à I3F dans le cadre d'un bail qui organise la construction et la location de logements à destination des douaniers pendant une durée déterminée.

400 000 € sont attendus sur des retours liés à la gestion courante de l'établissement : régularisation de charges locatives et reversements de fonds par les mandataires.

D) Indemnisation des assurances

L'indemnisation des sinistres de la part des assurances au bénéfice de l'établissement est évaluée à 30 000 €.

E) Les premières mises de Masse

Les premières mises de Masse sont évaluées à 55 000 €, en hausse par rapport à l'exercice 2018 (40 000 €).

II. Autres financements de l'État : 680 000 €

BI 2018 (sans CAS)	BR 2018 (avec CAS)	BI 2019	Variation BI/BI
700 000	1 634 279	680 000	-2,9%

A) Subvention DGDDI

Le montant de la subvention versée par la DGDDI à l'EPA Masse en 2019 est prévu pour un montant de 500 000 €.

B) Part État

L'établissement perçoit de la DGDDI des remboursements fondés sur une répartition du coût de fonctionnement de locaux partagés. L'EPA paie dans un premier temps l'intégralité des charges et récupère auprès de l'État dans un second temps la proportion dont il a la charge. Comme en 2018, ces recettes sont évaluées à 80 000 € pour 2019.

C) Dégrèvements d'impôts

Il est prévu un montant de 100 000 €, en baisse de 20 000 € par rapport au BR 2018. Une telle diminution est due au fait que le taux d'occupation des cités domaniales augmente, si bien que les dégrèvements d'impôts afférents aux logements vacants sont moindres.

ANNEXE III – LEXIQUE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

Autorisation d'engagement (AE) : elles constituent "la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées". Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'État. Les autorisations d'engagement sont le support de l'engagement de dépenses qui peuvent s'étaler sur plusieurs années, comme par exemple pour des investissements, dont la réalisation et le paiement peuvent être échelonnés sur plusieurs exercices.

- C'est notre plafond de dépenses pouvant être engagées dans l'année.

Les crédits de paiement (CP) : ils représentent "la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement". Ils sont le support de règlement de la dépense engagée au préalable. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales.

- Ils représentent le volume de dépenses que l'établissement pourra sortir de sa caisse au cours d'une année.

Amortissement : répartition systématique du montant d'un investissement sur la durée de son utilisation. Il s'agit donc de l'étalement du coût de l'investissement au cours de la durée d'utilisation de ce bien.

- Elle permet de constater la dépréciation des immobilisations.

Reprise sur amortissements et provisions : différence entre les dotations effectuées au cours d'exercice antérieurs et la dépréciation économique réelle des immobilisations, les risques et charges d'exploitation, la dépréciation constatée des immobilisations, des stocks et en-cours ou des créances.

- Elle a pour but d'annuler les amortissements (ou provisions) qui n'ont pas ou plus lieu d'être.

Capacité d'autofinancement (CAF) : terme désignant l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité qui permettent d'assurer son financement. Il s'agit du flux potentiel de trésorerie (sans tenir compte des décalages temporels) dégagé par l'ensemble de l'activité normale de l'établissement. Son périmètre comprend les opérations pour compte propre du cycle de fonctionnement. Globalement, la CAF permet d'investir sans toucher le fonds de roulement.

- La CAF permet de couvrir, pour tout ou partie, les investissements à réaliser. Elle représente le volume réel de ressources financières que l'EPA a dégagé par son activité. Elle alimente le fonds de roulement.

Fonds de roulement : il correspond au surplus de ressources durables laissé à disposition du cycle d'exploitation après avoir financé ses actifs immobilisés. Il a ainsi pour vocation de financer les investissements. Le fonds de roulement mesure la quantité de ressources non

utilisées par les actifs immobilisés qui permettra de couvrir les dépenses d'exploitation nette des encaissements. Il s'agit d'un indicateur financier permettant de vérifier qu'un investissement de long terme soit financé par une ressource elle aussi de long-terme.

- Le fonds de roulement correspond à de la réserve qui a pour vocation première de financer les investissements et donc d'assurer le développement pérenne de l'établissement.

Immobilisation : actif d'utilisation durable (exemple : une cité).

Trésorerie : ensemble des liquidités disponibles en caisse. Elle est constituée des comptes de disponibilités et des valeurs mobilières. Son évolution se fait au rythme des encaissements et décaissements successifs (en investissement comme en fonctionnement).

- C'est le montant des disponibilités immédiatement mobilisables.

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP		3,16	3,16
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT		3,16	3,16

	PLAFOND ORGANISME					
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		
	ETP	ETPT	masse salariale	ETP	ETPT	masse salariale
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	0	0	0	3,16	3,16	115 000
1 - TITULAIRES	0	0	0	0	0	0
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et <u>actes de gestion dont CAE</u> , déconcentrés dans l'organisme)	0	0	0	0	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	0	0	0
. Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées	0	0	0	0	0	0
2 - NON TITULAIRES	0	0	0	3,16	3,16	115 000
* Non titulaires de droit public	0	0	0	3,16	3,16	115 000
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	3,16	3,16	115 000
. Contractuels sous statut :	0	0	0	0	0	0
ôCDI	0	0	0	0	0	0
ôCDD	0	0	0	0	0	0
. Contractuels hors statut :	0	0	0	3,16	3,16	115 000
ôCDI	0	0	0			
ôCDD	0	0	0			
. Titulaires État détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0
* Non titulaires de droit privé	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	0	0	0
ôCDI	0	0	0	0	0	0
ôCDD	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0
3 - CONTRATS AIDES				0	0	0
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)				72,25	72,25	4 934 918
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT				72,25	72,25	4 934 918
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)				72,25	72,25	4 934 918
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
* Contractuels de l' État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES						
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur						
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur						

[illegible]

TABLEAU Autorisations budgétaires du BI 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES		
	AE	CP
	AE BI	CP BI
Personnel	115 000	115 000
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		
Fonctionnement	9 980 863	10 633 189
%		
Intervention	-	-
Investissement	3 622 446	4 290 008
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	13 718 309	15 038 197

RECETTES	
MONTANTS	
BI	
12 547 515	Recettes globalisées
-	Subvention pour charges de service public
680 000	Autres financements de l'Etat
-	Fiscalité affectée
	Autres financements publics
11 867 515	Recettes propres
-	Recettes fléchées*
-	Financements de l'Etat fléchés
-	Autres financements publics fléchés
-	Recettes propres fléchées
12 547 515	TOTAL DES RECETTES (C)

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	-
---	----------

2 490 682	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)
------------------	--

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	115 000	115 000	5 306 000	5 078 500	0	0	0	0	5 421 000	5 193 500
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »	0	0	4 412 863	5 161 609	0	0	3 622 446	4 290 008	8 035 309	9 451 617
Destination 3 : « fonctions support »	0	0	262 000	393 080	0	0	0	0	262 000	393 080
TOTAL	115 000	115 000	9 980 863	10 633 189	0	0	3 622 446	4 290 008	13 718 309	15 038 197
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B									-	

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1	0	680 000	0	0	11 867 515	0	0	0	12 547 515
TOTAL	0	680 000	0	0	11 867 515	0	0	0	12 547 515
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			2 490 682

TABLEAU
Equilibre financier du BI 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS (utilisation des financements)			FINANCEMENTS (couverture des besoins)	
	BI 2019		BI 2019	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	2 490 682		-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (b1) dépôts et cautionnements	50 000		150 000	Nouveaux emprunts (b2) – dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)** (décaissements de l'exercice)	-		-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) (non budgétaires)				Autres encaissements sur comptes de tiers (e2) (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	2 540 682	et	150 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
Variation de trésorerie (ABONDEMENT) (I)= (2) - (1)	-	ou	2 390 682	Variation de trésorerie (PRELEVEMENT) (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	-	ou	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (d) (non fléchée)</i>	-	ou	2 390 682	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (d) (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	2 540 682	et	2 540 682	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU
Situation patrimoniale présentée au BI 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2019	BR 2018	Exécuté 2017	PRODUITS	BI 2019	BR 2018	Exécuté 2017
Personnel	115 000	130 000	103 785	Subventions de l'Etat	-	-	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Fiscalité affectée	-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 039 611	15 707 389	11 476 491	Autres subventions (subv DGDDI)	500 000	500 000	500 000
Intervention (le cas échéant)	-		-	Autres produits	14 096 397	14 242 449	12 949 645
TOTAL DES CHARGES (1)	14 154 611	15 837 389	11 580 276	TOTAL DES PRODUITS (2)	14 596 397	14 742 449	13 449 645
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	441 786	-	1 869 369	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-1 094 940	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 596 397	15 837 389	13 449 645	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 596 397		13 449 645

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2019	BR 2018	Exécuté 2017
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	441 786	-1 094 940	1 869 369
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 406 422	3 397 082	2 866 182
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 103 882	2 219 934	1 676 575
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-		-
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	0		0
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0		0
= CAF ou IAF*	1 744 326	82 208	3 058 976

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2019	BR 2018	Exécuté 2017	RESSOURCES	BI 2019	BR 2018	Exécuté 2017
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	Capacité d'autofinancement	1 744 326	82 208	3 058 976
Investissements	4 290 008	30 055 161	7 400 864	Financement de l'actif par l'Etat	-	24 173 579	3 675 628
Remboursement des dettes financières	50 000	50 000	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			50 713
Ecart solde emplois/ressources			-288 151	Autres ressources	55 000	55 000	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	4 340 008	30 105 161	7 112 713	Augmentation des dettes financières	150 000	70 000	7 899
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-		TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 949 326	24 380 787	6 793 216
				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	2 390 682	5 724 374	319 497

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT (TABLEAU RECTIFICATIF SUITE A CONSULTATION DU CBCM)

	Exécuté 2017	BR 2018	BI 2019
Variation du FONDS DE ROULEMENT : DIMINUTION	319 497	5 724 374	-2 390 682
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	352 134	-167 000	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-671 631	5 891 374	-2 390 682
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	13 796 050	8 071 676	5 680 994
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	453 552	620 552	620 552
Niveau de la TRESORERIE (pour le BR 2018 : prévision niveau trésorerie issu du CRG Août 2018)	13 342 497	7 451 123	5 060 441

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 4
Plan de trésorerie – BI 2019

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (prévision BR 2018)	7 451 123	8 364 578	8 741 923	8 696 745	8 941 304	8 609 197	9 033 716	9 247 168	9 061 991	9 240 398	7 092 407	5 976 832	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	919 732	866 628	1 158 783	1 484 847	959 035	1 031 918	980 770	952 235	1 526 964	1 021 516	709 015	936 072	12 547 515
Subvention pour charges de service public													
Autres financements de l'État	0	6 233	1 700	515 667	9 633	3 400	1 700	2 833	3 967	22 667	26 633	85 567	680 000
Fiscalité affectée													
Autres financements publics													
Ressources propres	919 732	860 395	1 157 083	969 180	949 401	1 028 518	979 070	949 401	1 522 998	998 849	682 382	850 505	11 867 515
Recettes budgétaires fléchées													
Financements de l'État fléchés													
Autres financements publics fléchés													
Mécénats fléchés													
Autres recettes fléchées													
Opérations non budgétaires	12 625	1 625	12 375	14 750	13 750	8 625	11 125	26 250	15 000	6 875	12 625	14 375	150 000
Emprunts : encaissements (dépôts de garantie)	12 625	1 625	12 375	14 750	13 750	8 625	11 125	26 250	15 000	6 875	12 625	14 375	150 000
Opérations gérées en comptes de tiers :													
- TVA encaissée													0
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													0
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													0
A. TOTAL	932 357	868 253	1 171 158	1 499 597	972 785	1 040 543	991 895	978 485	1 541 964	1 028 391	721 640	950 447	12 697 515
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	14 611	487 324	1 215 711	1 251 330	1 294 767	613 732	774 776	1 155 745	1 360 433	3 172 089	1 835 924	1 861 754	15 038 197
Personnel	5 750	10 542	9 392	9 775	10 158	11 213	10 254	11 021	9 583	9 104	8 625	9 583	115 000
Fonctionnement	8 861	469 632	1 063 319	708 879	691 157	398 745	682 296	744 323	886 099	2 587 409	1 187 373	1 205 095	10 633 189
Intervention													
Investissement	0	7 150	143 000	532 676	593 451	203 775	82 225	400 401	464 751	575 576	639 926	647 076	4 290 008
Dépenses liées à des recettes fléchées													
Personnel													
Fonctionnement													
Intervention													
Investissement													
Opérations non budgétaires	4 292	3 583	625	3 708	10 125	2 292	3 667	7 917	3 125	4 292	1 292	5 083	50 000
Emprunts : remboursements (dépôts de garantie)	4 292	3 583	625	3 708	10 125	2 292	3 667	7 917	3 125	4 292	1 292	5 083	50 000
Opérations gérées en comptes de tiers :													
- TVA décaissée													
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													
B. TOTAL	18 903	490 908	1 216 336	1 255 039	1 304 892	616 024	778 442	1 163 661	1 363 558	3 176 381	1 837 216	1 866 838	15 088 197
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	913 455	377 346	-45 178	244 558	-332 107	424 519	213 453	-185 177	178 406	-2 147 990	-1 115 575	-916 391	-2 390 682
SOLDE CUMULE (1) + (2)	8 364 578	8 741 923	8 696 745	8 941 304	8 609 197	9 033 716	9 247 168	9 061 991	9 240 398	7 092 407	5 976 832	5 060 441	5 060 441

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision	Prévision 2019										Prévision 2020 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2019	AE consommées les années antérieures à 2019	AE reprogrammées ou reportées en 2019	AE nouvelles ouvertes en 2019	TOTAL des AE ouvertes en 2019	CP ouverts les années antérieures à 2019	CP consommés les années antérieures à 2019	CP reprogrammés ou reportés en 2019	CP nouveaux ouverts en 2019	TOTAL des CP ouverts en 2019	AE prévues en 2020	CP prévus en 2020	AE prévues en 2021	CP prévus en 2021	AE prévues > 2021	CP prévus > 2021
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Programmation Immobilière	Personnel																	
	Fonctionnement	3 830 731	2 522 468	1 604 928	0	1 308 263	1 308 263	1 504 128	1 006 926		1 997 009	1 997 009		268 488		57 380		3 726
	Intervention																	
	Investissement	11 500 357	8 077 911	6 122 582	0	3 422 446	3 422 446	5 931 250	3 437 535		4 090 008	4 090 008		1 183 279		295 820		
Total Programmation Immobilière		15 331 088	10 600 379	7 727 510	-	4 730 709	4 730 709	7 435 378	4 444 461	-	6 087 017	6 087 017	-	1 451 767	-	353 200	-	3 726
SI EPA	Personnel																	
	Fonctionnement	2 006 978	1 323 978	1 323 978		156 000	156 000	1 288 978	1 033 931		262 000	262 000	188 000	152 000	187 000	152 000	152 000	152 000
	Intervention																	
	Investissement	760 370	760 370	760 370	0	0	0	696 428	592 274		0	0	0	0	0	0	0	0
Total SI EPA		2 767 348	2 084 348	2 084 348	-	156 000	156 000	1 985 406	1 626 205	-	262 000	262 000	188 000	152 000	187 000	152 000	152 000	152 000
Réservations de Logements	Personnel																	
	Fonctionnement	1 172 500	1 072 500	772 500		400 000	400 000	850 000	750 000		272 500	172 500	0	75 000	0	75 000	0	0
	Intervention																	
	Investissement																	
Total Réservations de Logements		1 172 500	1 072 500	772 500	-	400 000	400 000	850 000	750 000	-	272 500	172 500	-	75 000	-	75 000	-	-
	Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	7 010 209	4 918 946	3 701 406	-	1 864 263	1 864 263	3 643 106	2 790 857	-	2 531 509	2 431 509	188 000	495 488	187 000	284 380	152 000	155 726
	Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	12 260 727	8 838 281	6 882 952	-	3 422 446	3 422 446	6 627 678	4 029 809	-	4 090 008	4 090 008	-	1 183 279	-	295 820	-	-
TOTAL		19 270 936	13 757 227	10 584 358	-	5 286 709	5 286 709	10 270 784	6 820 666	-	6 621 517	6 521 517	188 000	1 678 767	187 000	580 200	152 000	155 726

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

		Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.1	-	-	-	-	-	-
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.2	-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10 RECTIFICATIF SUITE A CONSULTATION DU CBCM
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			BR 2018	BI 2019
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer <i>(estimatif)</i>	6 345 074	3 728 248
	2	Niveau initial du fonds de roulement	13 796 050	8 071 676
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	453 553	620 553
	4	Niveau initial de la trésorerie	13 342 497	7 451 123
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	13 342 497	7 451 123
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	15 430 296	13 718 309
	6	Résultat patrimonial	-1 094 940	441 786
	7	Capacité d'autofinancement (CAF) ou Insuffisance d'autofinancement (IAF)	82 208	1 744 326
	8	Variation du fonds de roulement	-5 724 374	-2 390 682
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire		
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	-187 000
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-200 000
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-20 000
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	33 000
	12	Solde budgétaire	-5 911 374	-2 490 682
	12.a	Recettes budgétaires	13 311 794	12 547 515
	12.b	Crédits de paiement ouverts	19 223 168	15 038 197
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	20 000	100 000
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-5 891 374	-2 390 682
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-5 891 374	-2 390 682
Niveaux finaux	15	Variation du besoin en fonds de roulement	-167 000	0
	16	Variation des restes à payer	-3 739 872	0
	17	Niveau final de restes à payer <i>(à affiner au BR 2019)</i>	3 728 248	3 728 248
	18	Niveau final du fonds de roulement	8 071 676	5 680 994
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	620 553	620 553
	20	Niveau final de la trésorerie	7 451 123	5 060 441
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	0	
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	7 451 123	5 060 441

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale